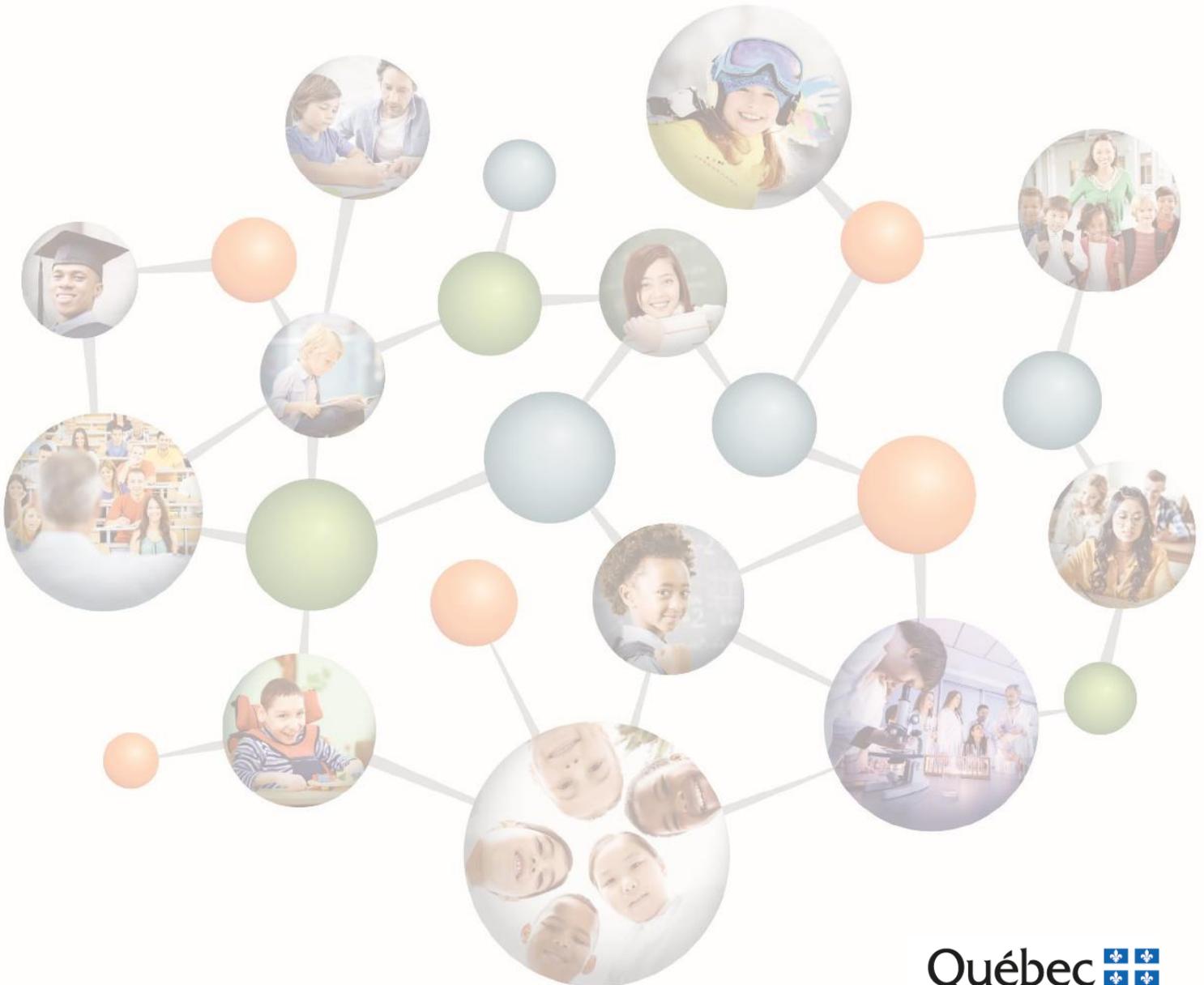


Techniques de design d'intérieur (570.E0)

Programme d'études techniques

Secteur 04 – Arts
Enseignement collégial

Version 2019



Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Sans frais : 1 866 747-6626

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2019

ISBN 978-2-550-82862-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Veillez noter les modifications apportées au programme d'études

Techniques de design d'intérieur – 570.E0, version 2019

Les modifications apportées au programme d'études, pour la composante de formation spécifique, visent à tenir compte des nouvelles réalités professionnelles pour 5 des 21 compétences :

- 022E Modéliser des objets et des espaces;
- 022J Spécifier le mobilier en série, les accessoires décoratifs et l'équipement nécessaires à un projet;
- 026H Élaborer une composition architecturale intérieure;
- 029X Produire des plans d'exécution;
- 029Y Effectuer des activités relatives à la gestion de projet.

Aussi, pour assurer la cohérence d'ensemble, toutes les compétences ont également fait l'objet de changements en ce qui a trait aux contextes de réalisation et à certains critères de performances. Ces changements permettent, notamment, de mieux refléter la prise en compte de :

- l'évolution technologique des outils et équipements utilisés pour l'exercice de la profession;
- du travail en multidisciplinarité;
- des aspects environnementaux dans les divers projets

Modification approuvée en 2019

Table des matières

Les programmes d'études collégiales	1
Visées de la formation collégiale.....	2
Compétences communes de la formation collégiale	2
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	3
Le programme d'études <i>Techniques de design d'intérieur (570.E0)</i>	4
Les buts du programme d'études	5
Formation spécifique.....	5
Intentions éducatives	5
Formation générale commune et propre	6
Formation générale complémentaire.....	11
La finalité du programme d'études	13
Les objectifs	15
Liste des énoncés de compétence.....	15
Matrice des compétences	17
Formation spécifique.....	19
Formation générale commune et propre	57
Formation générale complémentaire.....	77
Renseignements complémentaires	93
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études techniques	93
Harmonisation	95

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 625 heures d'enseignement

Formation générale :	660 heures d'enseignement
Formation spécifique :	1 965 heures d'enseignement

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux conditions particulières suivantes :

- Aucune

Les programmes d'études collégiales

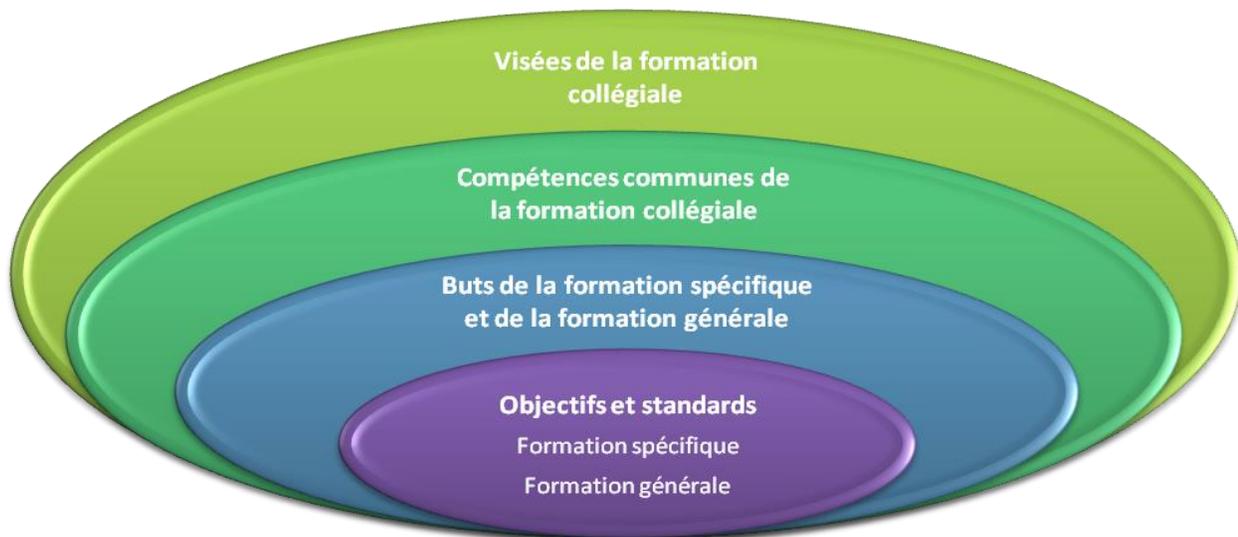
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Techniques de design d'intérieur* (570.E0)

Le programme d'études *Techniques de design d'intérieur* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme *Techniques de design d'intérieur* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 91 ^{2/3} unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 ^{2/3} unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 ^{1/3} unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 ^{1/3} unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques de design d'intérieur* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession,
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et des préoccupations importantes, qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;

- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;

- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;

- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;

- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
 -
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

La finalité du programme d'études

Le programme *Techniques de design d'intérieur* a l'objectif de former des personnes aptes à exercer la profession de designer d'intérieur.

Ce programme vise à former des designers d'intérieur capables de créer, de développer et de proposer des concepts d'aménagement d'intérieur fonctionnels et esthétiques pour des immeubles résidentiels, commerciaux et industriels ainsi que pour des établissements publics. Ces personnes préparent des dessins d'exécution et participent à la coordination des travaux d'aménagement. Elles s'assurent aussi de la qualité d'exécution du projet et de sa conformité aux normes et codes applicables.

Les designers d'intérieur travaillent pour des entreprises de design d'intérieur, des promoteurs immobiliers, des cabinets d'architectes, des magasins d'ameublement, des centres de décoration, des fabricants d'armoires de cuisine, etc. Ces spécialistes peuvent également travailler à leur compte.

Le travail des designers d'intérieur s'effectue de plus en plus dans un environnement informatisé. Ces personnes utilisent des logiciels de traitement de texte, des tableurs électroniques ainsi que des logiciels de dessin et de conception assistés par ordinateur pour les tâches de conception, de planification et d'exécution des plans et devis. Elles et ils se servent de l'inforoute pour effectuer, entre autres, des recherches relatives aux matériaux, aux finis et aux éléments.

Selon la fonction occupée, ainsi que la nature et l'envergure du projet, la ou le designer d'intérieur communique avec plusieurs personnes, notamment les clientes et clients, les architectes, les ingénieures et ingénieurs, les entrepreneuses et entrepreneurs, les propriétaires, les spécialistes en éclairage, les spécialistes en acoustique, les artistes, les artisans ainsi que les fournisseurs de services spécialisés (rembourrage, couture, fourniture de mobilier, de matériaux et d'accessoires, etc.). Elle ou il est aussi en relation avec des collègues tels que les designers, les graphistes, les chercheurs et les dessinatrices ou dessinateurs. Le contexte de travail exige de maîtriser les habiletés propres à la communication, au travail d'équipe et aux relations interpersonnelles.

Dans l'exercice de leur profession, les designers d'intérieur doivent faire preuve d'autonomie, de capacité d'analyse et de synthèse et du sens de la planification et de l'organisation. Compte tenu des nouvelles tendances qui ne cessent de se manifester, elles et ils doivent avoir des capacités d'adaptation au changement, d'innovation et de création.

Le programme *Techniques de design d'intérieur* permet de concilier deux exigences de la formation collégiale, c'est-à-dire la polyvalence et la maîtrise d'une fonction technique.

La polyvalence est assurée, entre autres, par l'acquisition de compétences générales qui permettront aux designers d'intérieur de faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement de leurs tâches et de s'adapter à des situations de travail variées. Ainsi, les compétences générales du programme *Techniques de design d'intérieur* amèneront les designers d'intérieur à effectuer les démarches intellectuelles propres à leur travail, à communiquer efficacement, à gérer leurs activités professionnelles et à appliquer les principes, les techniques et les méthodes particuliers au design d'intérieur.

La maîtrise d'une fonction technique, qui est nécessaire à l'intégration harmonieuse au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières directement liées aux tâches de la profession. Ces compétences englobent les différentes facettes de l'exercice de la profession et, de ce fait, contribuent à la mobilité professionnelle.

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

- 022A Analyser la fonction de travail
- 022B Intégrer les courants historiques et artistiques au design d'intérieur
- 022C Développer des idées
- 022D Faire des esquisses
- 022E Modéliser des objets et des espaces
- 022F Effectuer des dessins assistés par ordinateur
- 022G Interagir avec les clientes et les clients, les personnes-ressources et les collègues de travail
- 029H Créer des ambiances par la couleur
- 022H Proposer les finis et les matériaux relatifs à un projet
- 022J Spécifier le mobilier en série, les accessoires décoratifs et l'équipement nécessaires à un projet
- 026H Élaborer une composition architecturale intérieure
- 026J Concevoir des éléments sur mesure
- 026K Créer un concept de design d'intérieur résidentiel
- 027Y Présenter un projet de design
- 027Z Créer des concepts d'éclairage
- 029X Produire des plans d'exécution
- 029Y Effectuer des activités relatives à la gestion de projet
- 029Z Planifier un aménagement pour un établissement commercial, industriel ou public
- 02A0 Créer un concept de design d'intérieur pour un établissement commercial, industriel ou public
- 029V Promouvoir ses services
- 02A1 Concevoir un projet de design d'intérieur

Formation générale commune et propre

16 $\frac{2}{3}$ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

4EF0 Analyser des textes littéraires.

4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

4PH0 Traiter d'une question philosophique.

4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités et 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser la fonction de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion de visites d'entreprises, de salons et d'expositions, de conférences, etc. • En situant le design d'intérieur dans son contexte social et historique. • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • En tenant compte des aspects environnementaux relatifs au design d'intérieur. • À l'aide de données récentes sur la profession et les entreprises du secteur d'activité. • À l'aide de la documentation spécialisée. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur. • À l'aide des principes d'ergonomie et des normes de confort de l'utilisateur.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'information recueillie. • Examen complet des caractéristiques de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. • Reconnaissance juste des milieux de travail et du rôle des spécialistes. • Reconnaissance juste des modes de travail. • Reconnaissance juste des différentes possibilités de cheminement de carrière. • Prise en considération des répercussions du design en tant que valeur ajoutée.
2. Examiner les tâches de la fonction de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen attentif des tâches ainsi que de leurs conditions d'exécution et exigences. • Détermination juste de l'importance relative des tâches. • Mise en relation des étapes du processus de design et des tâches de la fonction de travail.
3. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail. • Détermination juste des comportements nécessaires au travail en équipe. • Reconnaissance juste des règles de l'éthique professionnelle.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Caractériser les aspects de la santé et de la sécurité liés à l'exercice de la profession.	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des risques liés à la santé et à la sécurité dans les milieux de travail en design d'intérieur.• Reconnaissance juste de la responsabilité du designer en matière de conception et d'aménagement d'espace.• Prise en considération des exigences propres au travail sur un projet en chantier.
5. Examiner la législation propre à l'exercice de la profession.	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance du rôle et des responsabilités des différents corps d'emploi dans le domaine du design d'intérieur.• Examen attentif des limites juridiques de l'exercice de la profession.
6. Explorer les possibilités d'affaires dans le domaine du design d'intérieur.	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le domaine du design.• Prise en considération des répercussions financières et personnelles de la gestion d'entreprise.• Examen attentif des aspects légaux propres à la création d'une entreprise.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intégrer les courants historiques et artistiques au design d'intérieur.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la conception d'un projet de design d'intérieur, d'un concept, etc. • À partir des critères de création. • À l'aide de documents de référence et de l'inforoute.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Explorer les courants artistiques reliés aux arts visuels, aux arts appliqués, aux styles, aux métiers d'art et à l'architecture.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance judicieuse des grands courants artistiques. • Prise en considération des grandes époques artistiques. • Différenciation appropriée des éléments caractérisant les tendances.
2. Comparer les caractéristiques de chaque époque artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Illustration juste des caractéristiques de chaque époque artistique. • Distinction pertinente des éléments visuels signifiants. • Utilisation appropriée des outils de lecture du langage visuel. • Association appropriée des composantes iconographiques de différentes productions. • Association juste des styles relatifs à l'objet, au mobilier et à l'architecture.
3. Associer les grands courants artistiques aux mouvements sociaux correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction des principaux procédés propres aux arts visuels, aux arts appliqués, aux styles, aux métiers d'art et à l'architecture et de leur rôle dans l'histoire. • Établissement de liens pertinents entre les courants artistiques et les mouvements sociaux.
4. Adapter des courants artistiques à un concept de design d'intérieur.	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des concepts déterminants dans l'évolution du design. • Organisation cohérente des éléments visuels selon les tendances retenues. • Adaptation signifiante des styles dans un concept de design d'intérieur. • Manifestation d'ouverture aux grands courants artistiques.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Développer des idées.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la conception et l'élaboration d'un projet de design d'intérieur, d'un concept, etc. • À partir de la demande d'une cliente ou d'un client, de consignes verbales ou écrites de la supérieure ou du supérieur, ou d'une initiative personnelle. • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • À l'aide de références visuelles.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer la recherche conceptuelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse appropriée de la demande. • Prise en considération des contraintes et des besoins relatifs à la demande. • Collecte de l'information susceptible d'être exploitée au moment de l'idéation. • Manifestation d'une attitude favorable à la créativité. • Manifestation du sens de l'écoute et de l'initiative.
2. Procéder à l'idéation.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation cohérente des techniques de créativité. • Manifestation de réflexion et d'imagination dans la recherche des idées. • Application de méthodes de résolution de problèmes. • Manifestation de spontanéité et d'ouverture d'esprit. • Conception d'idées originales et pertinentes. • Utilisation des outils de représentation axée sur la créativité. • Représentation non censurée des idées.
3. Dégager des orientations conceptuelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration judicieuse de différentes pistes. • Manifestation de discernement. • Sélection des idées ayant un réel potentiel. • Équilibre entre les exigences d'originalité et d'efficacité. • Traduction probante des idées.
4. Représenter les idées retenues.	<ul style="list-style-type: none"> • Raffinement des idées en fonction des orientations dégagées. • Intégration harmonieuse des critères relatifs à la demande. • Explication claire et cohérente des idées retenues et de l'objet de la demande. • Choix judicieux des moyens de représentation. • Représentation explicite des idées.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Faire des esquisses.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la conception, l'élaboration et la vulgarisation d'un projet de design d'intérieur, d'un concept, etc. • À partir d'un dessin ou d'une image. • Selon une échelle relative. • À l'aide des médiums, des supports et des instruments de dessin couramment utilisés.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Organiser son travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse pertinente de la nature du travail à effectuer et des objectifs de la mise en forme de l'idée. • Choix judicieux des outils de travail. • Établissement d'une séquence d'exécution. • Prise en considération du temps alloué.
2. Reproduire un objet par un dessin d'observation.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des proportions d'un objet. • Utilisation appropriée des médiums. • Disposition correcte du dessin sur le support. • Capacité à donner du caractère au dessin. • Définition précise des zones d'ombre et de lumière. • Application judicieuse des dégradés. • Rigueur, clarté et précision du dessin. • Respect des proportions et des formes de l'objet. • Rapidité d'exécution. • Réalisme du dessin par rapport au sujet.
3. Concrétiser une idée par une esquisse.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié de la vue ou du détail à représenter. • Interprétation juste du langage des traits, des lignes, des formes et des textures utilisés dans un dessin. • Utilisation appropriée des médiums. • Disposition appropriée du dessin sur le support. • Passage rigoureusement précis du bidimensionnel au tridimensionnel, s'il y a lieu. • Capacité à donner du caractère au dessin. • Définition précise des zones d'ombre et de lumière. • Application judicieuse des dégradés. • Rigueur, clarté et précision du dessin. • Respect des proportions. • Rapidité d'exécution.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Finaliser les esquisses.	<ul style="list-style-type: none">• Choix judicieux des moyens de représentation.• Qualité et cohérence de l'assemblage des esquisses.• Clarté et concision des éléments notés, s'il y a lieu.• Sensibilité et réalisme du rendu.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Modéliser des objets et des espaces.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un objet, d'un espace, d'un lieu ou d'un bâtiment en design d'intérieur • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • À partir d'un relevé architectural, de dessins de collègues de travail, ou d'une esquisse et de plans de design. • À l'aide de logiciels, d'outils informatiques, de plateformes nuagiques, d'outils de réalité virtuelle, etc. • À l'aide d'une imprimante. • À l'aide des normes et des conventions graphiques.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des dessins à produire et de l'information à communiquer. • Choix judicieux des outils de travail. • Détermination juste des formats, gabarits et configurations. • Détermination appropriée du niveau de précision du dessin à modéliser. • Établissement approprié d'une séquence d'exécution et d'un échéancier.
2. Créer des modèles d'objets et d'espaces.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée d'un gabarit de dessin. • Détermination précise des paramètres d'une maquette numérique • Utilisation efficace des principales fonctions d'un logiciel de modélisation. • Modélisation rigoureuse d'une maquette numérique.
3. Produire des vues 2D et 3D	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation rigoureuse des vues à produire. • Application juste des conventions propres à chaque vue retenue. • Disposition appropriée des vues. • Utilisation juste des échelles de mesure.
4. Effectuer la cotation et l'annotation des dessins.	<ul style="list-style-type: none"> • Cotation et annotation claires et concises. • Respect des normes générales de cotation. • Utilisation juste des systèmes de mesure. • Disposition appropriée des notes sur le dessin et dans le cartouche.

5. Partager un modèle et la publication des vues	<ul style="list-style-type: none">• Publication appropriée des vues 2D et 3D selon les modes graphiques usuels.• Considération appropriée du format du support visuel et de la taille de la vue à partager.• Détermination juste du format et de l'extension des fichiers de publication.• Organisation claire de l'arborescence.• Utilisation efficace de plateformes de partage.
6. Imprimer les vues	<ul style="list-style-type: none">• Préparation appropriée de la mise en page.• Sélection du format d'impression.• Respect de la marche à suivre pour l'impression des vues.• Détermination correcte de l'extension du fichier d'impression.• Corrélation adéquate entre l'impression et les paramètres établis.• Évaluation méthodique du résultat de l'impression.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des dessins assistés par ordinateur.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un relevé architectural, de dessins de collègues de travail, ou d'une esquisse et de plans de projets de design d'intérieur. • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • À l'aide de la règle à l'échelle. • À l'aide de la documentation technique. • À l'aide de logiciels, d'outils informatiques, de plateformes nuagiques, d'outils de réalité virtuelle, etc. • À l'aide des normes et des conventions propres aux logiciels utilisés.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée des logiciels de dessin, des outils de sauvegarde, des plateformes nuagiques, etc. • Détermination juste des règles de codification des fichiers. • Évaluation juste des dessins à produire et de l'information à communiquer. • Établissement approprié d'une séquence d'exécution et d'un échéancier. • Organisation claire de l'arborescence.
2. Exécuter des dessins.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée d'un gabarit selon le logiciel de dessin utilisé. • Utilisation appropriée des configurations de base du gabarit du dessin. • Détermination appropriée des paramètres du gabarit. • Utilisation correcte des commandes et des outils de dessin. • Gestion efficace de l'information et des données relatives au projet. • Respect du système de calques du logiciel. • Représentation juste des différentes vues et coupes en projection orthogonale. • Organisation méthodique de la sauvegarde. • Clarté et précision des dessins, des annotations et des cotes.
3. Vérifier la qualité du travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la méthode de vérification. • Vérification de la conformité de la représentation avec les données de départ. • Repérage des modifications à apporter. • Corrections appropriées des anomalies. • Vérification rigoureuse de l'ensemble des dessins ayant fait l'objet de modifications.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Publier des dessins.	<ul style="list-style-type: none">• Publication appropriée des dessins 2D et 3D selon les modes graphiques usuels.• Considération appropriée du format du support visuel et de la taille de la vue à partager.• Détermination juste du format et de l'extension des fichiers de publication.• Organisation claire de l'arborescence.• Utilisation efficace des plateformes de partage.
5. Imprimer des dessins.	<ul style="list-style-type: none">• Préparation appropriée du matériel.• Établissement pertinent des paramètres.• Respect de la marche à suivre pour l'impression des fichiers.• Utilisation juste des échelles pour la mise en page des dessins et des annotations.• Utilisation correcte de la table traçante et de l'imprimante.• Correspondance adéquate entre l'impression et les paramètres établis.• Évaluation méthodique du résultat de l'impression.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interagir avec les clientes et les clients, les personnes-ressources et les collègues de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de situations professionnelles variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ rencontre avec une cliente ou un client; ○ présentation d'une offre de service; ○ présentation d'un concept, négociation d'honoraires, etc. • En collaboration avec des personnes-ressources, des collègues de travail, etc. • À partir des règles de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir des relations professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération de ses forces et de ses limites. • Manifestation d'attitudes favorisant les relations interpersonnelles harmonieuses. • Respect des règles d'éthique. • Adaptation appropriée de son approche selon les personnes et les situations.
2. Communiquer avec les collègues, les fournisseurs et la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'ouverture d'esprit et de souplesse. • Application appropriée des techniques de désamorçage de situations difficiles. • Maîtrise convenable des réactions et des émotions. • Communication claire et précise de l'information. • Utilisation efficace d'outils d'échange et de partage de l'information. • Gestion et consignation efficaces des communications numériques.
3. Conseiller la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des caractéristiques culturelles et sociales des personnes. • Clarification des besoins, des attentes et des valeurs des personnes en cause. • Explication appropriée du processus de design. • Clarté de la communication. • Manifestation de réceptivité et d'écoute. • Vulgarisation de l'information technique. • Pertinence des conseils donnés. • Souci de l'image de l'entreprise.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Travailler en équipe.	<ul style="list-style-type: none">• Distinction juste des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe.• Contribution active au sein de l'équipe.• Manifestation d'attitudes favorisant le travail en équipe.• Respect du processus de travail établi par les membres de l'équipe.• Coordination efficace de ses activités avec celles des autres membres de l'équipe.• Communication claire et efficace avec les autres membres de l'équipe.• Participation adéquate au mode de travail en équipe.
5. Maîtriser le stress.	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation judicieuse de sa capacité à résister au stress ainsi que de ses limites.• Utilisation efficace de techniques de gestion du stress.• Utilisation de moyens appropriés permettant de gérer son stress (gestion du temps, des activités de travail, etc.).

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Créer des ambiances par la couleur.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la conception et de la présentation d'un concept. • À partir d'une demande ou d'un mandat. • À partir des grands principes de la théorie de la couleur. • À l'aide d'instruments, d'outils informatiques, de logiciels, de plateformes nuagiques, d'outils de réalité virtuelle, etc. • À partir de médiums, de supports appropriés, de chartes et d'échantillons fournis par des fabricants de couleurs. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser les données du projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation pertinente des données du projet. • Analyse juste des phénomènes physiques et psychologiques de la couleur en fonction du projet. • Établissement clair des attentes de la cliente ou du client. • Prise en considération des goûts de la cliente ou du client. • Évaluation réaliste du résultat escompté. • Prise en considération de l'échéancier. • Utilisation appropriée du vocabulaire propre à la couleur.
2. Composer des harmonies de couleur.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation judicieuse de l'atmosphère à créer. • Prise en considération des aspects culturels et symboliques de la couleur. • Manifestation de la capacité à percevoir les subtilités de la couleur. • Prise en considération de la nature des matériaux et des textures entrant dans la composition d'une harmonie. • Emploi approprié des médiums. • Emploi judicieux des méthodes d'harmonisation des couleurs. • Sélection des couleurs en fonction des critères de la cliente ou du client, de ses besoins et des effets spatiaux. • Qualité des agencements créés. • Manifestation de créativité. • Qualité de la représentation graphique. • Évaluation critique du résultat.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Résoudre des problèmes relatifs à la couleur.	<ul style="list-style-type: none">• Description claire du problème.• Détermination juste des causes et des conséquences du problème.• Choix de la solution la mieux adaptée au problème à résoudre.• Utilisation appropriée des outils, des médiums et des supports.• Équilibre des volumes, des masses et des surfaces qui créent la couleur.• Emploi judicieux des méthodes d'harmonisation des couleurs.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Proposer les finis et les matériaux relatifs à un projet.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une commande, d'un concept ou d'un projet de design. • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • À l'aide du jeu de plans, de systèmes de classification des finis et matériaux, du devis directeur, d'échantillons, de répertoires, etc. • En visitant des salles d'exposition de produits et des ateliers de fabrication, s'il y a lieu. • En collaboration avec des fournisseurs. • À l'aide de logiciels de modélisation ou de dessin, d'outils informatiques, de plateformes nuagiques, d'outils de réalité virtuelle, etc. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur. • À l'aide des principes d'ergonomie et des normes de confort de l'utilisateur.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser la demande.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète et précise des données relatives au projet. • Examen précis de l'ampleur du projet. • Analyse appropriée de la demande. • Prise en considération de l'échéancier et du budget, s'il y a lieu. • Manifestation de réalisme et d'organisation. • Respect des valeurs culturelles et esthétiques.
2. Effectuer la recherche des finis, des matériaux et des éléments.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des finis, des matériaux et des éléments nécessaires à la réalisation du projet. • Recherche exhaustive d'information. • Vérification pertinente auprès des fournisseurs. • Visites de salles d'exposition et d'ateliers de fabrication de produits, s'il y a lieu. • Respect des lois, normes et règlements en vigueur. • Détermination appropriée de la performance et du cycle de vie. • Organisation méthodique du travail de recherche et de la sauvegarde des données.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Sélectionner les finis et les matériaux.	<ul style="list-style-type: none">• Manifestation de créativité, de curiosité et de sensibilité esthétique.• Évaluation des contraintes relatives à la préparation des supports, à la pose du revêtement et à leur entretien.• Choix judicieux des finis et des matériaux en fonction de la faisabilité du projet, des contraintes budgétaires et des aspects environnementaux.• Considération juste des fiches techniques.• Spécification judicieuse et harmonieuse des finis et des matériaux.
4. Calculer les quantités et les coûts de finis, de matériaux et d'éléments.	<ul style="list-style-type: none">• Choix judicieux de la méthode de calcul selon les types de finis et de matériaux.• Détermination précise de l'emplacement prévu pour les finis et les matériaux en fonction des calculs de superficie.• Rigueur et exactitude des calculs de superficie.• Résolution correcte des équations.• Vérification des résultats.
5. Effectuer la consignation et le partage des données.	<ul style="list-style-type: none">• Consignation claire des données sur les dessins.• Utilisation appropriée de la terminologie.• Exactitude des données.• Partage efficace des données entre les personnes-ressources et la cliente ou le client.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Spécifier le mobilier en série, les accessoires décoratifs et l'équipement nécessaires à un projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une commande, d'un concept ou d'un projet de design. • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • À l'aide du jeu de plans, du devis directeur, d'échantillons, de répertoires numériques, etc. • En visitant des salles d'exposition de produits et des ateliers de fabrication. • En collaboration avec des fournisseurs. • À l'aide de logiciels de modélisation ou de dessin, d'outils informatiques, de plateformes nuagiques, d'outils de réalité virtuelle, etc. • En tenant compte des aspects environnementaux liés au design d'intérieur. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur. • À l'aide des principes d'ergonomie et des normes de confort de l'utilisateur.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Analyser la demande.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète et précise des données relatives au projet. • Examen précis de l'envergure du projet. • Analyse appropriée de la demande. • Manifestation de réalisme et d'organisation. • Prise en considération de l'échéancier et du budget, s'il y a lieu. • Respect des valeurs culturelles et esthétiques.
<p>2. Effectuer la recherche de mobilier, d'accessoires et du matériel nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste du mobilier, des accessoires et de l'équipement nécessaires à la réalisation du projet. • Recherche exhaustive d'information. • Vérification technique pertinente auprès des personnes-ressources. • Détermination appropriée de la performance et du cycle de vie. • Respect des lois, normes et règlements en vigueur. • Organisation méthodique du travail et de la sauvegarde des données. • Visite de lieux de présentation et d'ateliers de fabrication de produits, s'il y a lieu.

<p>3. Sélectionner le mobilier, les accessoires et l'équipement.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Manifestation de créativité, de curiosité et d'esthétisme.• Évaluation des contraintes relatives à l'installation du mobilier, à la pose des accessoires et des équipements et à leur entretien.• Choix judicieux du mobilier, des accessoires et de l'équipement en fonction de la faisabilité du projet.• Considération juste des aspects environnementaux.• Considération juste des fiches techniques.• Spécification judicieuse et harmonieuse du mobilier, des accessoires et des équipements.
<p>4. Calculer les quantités et les coûts du mobilier, des accessoires et de l'équipement.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Détermination précise de l'emplacement du mobilier, des accessoires et de l'équipement.• Calculs rigoureux des quantités.• Choix judicieux de la méthode de calcul en relation avec le type de tarification de produit.• Résolution correcte des équations.• Vérification des résultats.
<p>5. Effectuer la consignation et le partage des données.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Inscription claire des données sur les dessins.• Utilisation appropriée de la terminologie.• Exactitude des données.• Partage efficace des données.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Élaborer une composition architecturale intérieure.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion de projets variés tels que l'aménagement d'un espace, la conception d'un mobilier intégré, ou encore l'agrandissement d'une résidence ou d'un commerce. • À partir du jeu de plans d'une résidence, d'une surface commerciale ou industrielle ou d'un établissement public. • À l'aide de documents techniques et d'outils informatiques. • En tenant compte des aspects environnementaux reliés au design d'intérieur. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur. • À l'aide des principes d'ergonomie et des normes de confort de l'utilisateur.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Interpréter les différents éléments des plans et devis architecturaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation correcte de la terminologie. • Examen complet des éléments figurant dans les devis et les jeux de plans architecturaux. • Capacité d'adaptation de la lecture en fonction des plans des sous-systèmes. • Interprétation juste des conventions relatives aux mesures inscrites dans un jeu de plans architecturaux. • Interprétation juste des plans et devis architecturaux.
2. Sélectionner les éléments d'architecture intérieure et de construction.	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche appropriée des compositions possibles. • Détermination juste des méthodes de construction. • Choix approprié des éléments d'architecture et de construction. • Validation appropriée des méthodes de construction liées au développement durable. • Consignation complète de l'information relative aux dessins.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Illustrer les éléments d'architecture intérieure et de construction.	<ul style="list-style-type: none">• Illustration juste des méthodes de construction et des éléments d'architecture intérieure.• Précision et rigueur dans la représentation des éléments d'architecture intérieure et de construction.• Respect des normes et des codes de construction.• Qualité des dessins exécutés.• Détermination juste des dessins à exécuter.• Représentation pertinente des vues à illustrer.• Prise en considération du libre accès.• Respect des conventions graphiques architecturales.
4. Effectuer la cotation et l'annotation des dessins.	<ul style="list-style-type: none">• Relevé complet de l'information relative aux cotes.• Détermination juste des éléments à annoter et de la valeur des cotes.• Liens pertinents entre les cotes et les surfaces des différentes vues.• Pertinence et précision de l'information inscrite.• Cohérence de la cotation.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Concevoir des éléments sur mesure.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une commande ou d'un mandat. • À l'aide de documents de référence, de plans et devis, d'équipement de dessin informatisé, d'une imprimante et d'une table traçante. • En consultant des fournisseurs de matériaux relativement à la fabrication des éléments sur mesure. • En visitant des ateliers de fabrication et de confection d'éléments sur mesure, s'il y a lieu. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur. • À l'aide des principes d'ergonomie et des normes de confort de l'utilisateur, s'il y a lieu.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser l'ensemble des particularités et des besoins relatifs au projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète des renseignements. • Manifestation d'esprit de synthèse. • Prise de mesures rigoureuses et exactes. • Annotations précises sur les esquisses. • Prise en considération des besoins fonctionnels et esthétiques. • Prise en compte de la capacité financière de la cliente ou du client. • Analyse judicieuse de l'ensemble des données relatives au projet. • Prise en considération de l'échéancier et du budget.
2. Définir le concept.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du processus de design. • Manifestation de réalisme dans la formulation des idées sous forme d'esquisses. • Recherche d'équilibre entre les exigences d'originalité et d'efficacité du concept. • Prise en considération de l'ergonomie et du libre accès. • Sélection appropriée des finis, des matériaux et des accessoires. • Concrétisation efficace des idées. • Formulation précise et concise de tous les éléments du concept. • Intégration harmonieuse des critères de design et des concepts formulés. • Manifestation de créativité et d'ouverture d'esprit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Spécifier les méthodes de fabrication, de confection et d'installation.	<ul style="list-style-type: none">• Prise en considération des méthodes de fabrication et de confection de différents éléments sur mesure.• Conformité du design de l'élément sur mesure avec les fonctions et les besoins.• Faisabilité structurale des éléments sur mesure.• Choix judicieux des matériaux et de la quincaillerie en fonction de l'usage.• Représentations visuelles explicites des méthodes de construction et de fabrication.• Formulation précise et concise des méthodes d'installation.
4. Produire les plans des éléments sur mesure.	<ul style="list-style-type: none">• Détermination juste des dessins à produire et de l'information à communiquer.• Choix judicieux des formats, des échelles et des tracés.• Disposition cohérente des dessins et des cotes.• Position appropriée des symboles.• Précision des détails.• Disposition méthodique des données dans le cartouche.• Intégration appropriée des dessins des éléments sur mesure dans les plans du projet.• Manifestation de rigueur, de précision, de clarté et de propreté dans l'exécution des dessins.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Créer un concept de design d'intérieur résidentiel.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une commande ou d'un mandat. • À l'aide de documents de référence, de plans et devis, d'équipement de dessin informatisé, de catalogues et d'échantillons de couleurs, de finis, de matériaux, de mobilier, d'accessoires et d'équipement. • En consultant un centre de ressources documentaires. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur. • À l'aide des principes d'ergonomie et des normes de confort de l'utilisateur, s'il y a lieu.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser l'ensemble des particularités et des besoins relatifs au projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète des renseignements. • Esquisses précises et proportionnelles des lieux. • Relevé complet des lieux. • Liste complète des éléments à conserver et à réutiliser dans le contexte du projet. • Prise de mesures rigoureuses et exactes des éléments de mobilier à conserver. • Annotations précises sur les esquisses. • Prise en considération du libre accès. • Manifestation d'esprit de synthèse. • Prise en considération de l'échéancier et du budget. • Analyse judicieuse de l'ensemble des données relatives au projet.
2. Organiser des espaces.	<ul style="list-style-type: none"> • Indications précises des intentions esthétiques. • Détermination logique des espaces et des aires de circulation. • Estimation appropriée des dimensions des espaces en fonction des besoins. • Utilisation judicieuse de l'inventaire des éléments existants. • Intégration harmonieuse des nouveaux éléments. • Modification appropriée des espaces en fonction des besoins. • Par un dessin, concrétisation juste de l'organisation des espaces. • Respect des proportions. • Conformité de l'aménagement aux normes, aux codes, à l'ergonomie et au libre accès.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Formuler un concept préliminaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du processus de design. • Utilisation efficace des techniques de créativité. • Manifestation de réalisme dans la formulation des idées sous forme d'esquisses. • Agencement cohérent des éléments formels et fonctionnels. • Équilibre entre les exigences d'originalité et d'efficacité en ce qui a trait aux éléments sur mesure. • Originalité de l'organisation spatiale. • Concrétisation efficace des idées par un rendu. • Conceptualisation efficace des éclairages. • Détermination appropriée des finis, des couleurs, des matériaux, du mobilier, des accessoires et de l'équipement. • Dessins précis et concis de tous les éléments du concept. • Estimation préliminaire des coûts.
4. Valider l'applicabilité du concept.	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquation des besoins de la cliente ou du client avec le concept. • Évaluation de l'applicabilité des éléments sur mesure, s'il y a lieu. • Réalisme de l'exécution du projet compte tenu du budget alloué.
5. Mettre en forme le concept.	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des caractéristiques esthétiques du concept. • Détermination juste des dessins à produire et de l'information à communiquer. • Qualité de la communication graphique. • Spécification appropriée des finis, des couleurs, des matériaux, du mobilier, des accessoires et de l'équipement. • Intégration harmonieuse des critères de design et des concepts formulés. • Représentation explicite du concept. • Exécution soignée des dessins nécessaires à la compréhension du concept. • Manifestation de rigueur, de précision, de clarté et de propreté dans l'exécution des dessins.
6. Finaliser le concept.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisme de la planification des travaux. • Vérification appropriée de la disponibilité des produits ainsi que de celle des sous-traitantes et sous-traitants. • Consignation structurée des données sous une forme appropriée.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Présenter un projet de design.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un concept. • Pour proposer un projet visuellement et oralement. • À l'aide de logiciels de modélisation ou de dessin, d'outils informatiques, de plateformes nuagiques ou multimédias, d'outils de réalité virtuelle ou de vidéos, etc. • À partir des politiques de l'entreprise.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen complet du projet. • Sélection appropriée de la présentation et des éléments à illustrer. • Sélection appropriée du niveau de développement de projet et du niveau de détails des dessins. • Relevé complet des échantillons à présenter. • Prise en considération de l'échéancier.
2. Illustrer le concept.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des illustrations à exécuter. • Choix approprié des outils de présentation visuelle. • Utilisation efficace des outils de présentation visuelle en fonction de l'application. • Manifestation de créativité et de rigueur. • Rendu clair du concept proposé.
3. Préparer les éléments de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation originale et pertinente des échantillons. • Considération appropriée du format du support visuel et de la taille de la vue à partager. • Préparation et importation d'images de qualité. • Montage soigné de la présentation. • Pertinence des annotations. • Organisation méthodique de la présentation et de la sauvegarde. • Fabrication minutieuse des maquettes, s'il y a lieu.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Proposer le concept à la cliente ou au client.	<ul style="list-style-type: none">• Respect des règles de base d'une communication efficace.• Présentation explicite du concept.• Maîtrise de l'exposé et qualité de l'argumentation.• Manifestation d'assurance et de la capacité à maintenir l'intérêt lors de la présentation.• Manifestation d'ouverture à la critique.• Échanges respectueux concernant les modifications à effectuer.• Conformité du résultat avec les attentes et prise en considération des contraintes.• Manifestation d'une attitude calme et professionnelle.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Créer des concepts d'éclairage.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un concept de design, d'une commande ou d'un mandat et de plans et devis. • À l'aide de documents de référence, de catalogues, d'échantillons, de répertoires et de l'inforoute. • En visitant des salles d'exposition de produits et des ateliers de fabrication, s'il y a lieu. • En collaboration avec des fournisseurs.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser le mandat.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation juste de la nature de l'espace. • Collecte complète et précise des données relatives au projet. • Analyse appropriée des besoins. • Prise en considération des coûts énergétiques. • Prise en considération de l'échéancier et du budget.
2. Conceptualiser l'éclairage.	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération de l'effet de la lumière sur la couleur et les formes. • Prise en considération de l'effet psychologique et physiologique de la lumière sur les utilisateurs et utilisatrices. • Détermination juste de l'intensité d'éclairage en fonction de l'espace. • Détermination appropriée du type d'éclairage. • Sélection judicieuse des appareils d'éclairage. • Qualité des agencements. • Élaboration dessinée du concept, s'il y a lieu. • Manifestation de créativité et d'originalité.
3. Spécifier les appareils d'éclairage nécessaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des contraintes d'installation des appareils d'éclairage. • Spécification judicieuse et harmonieuse des appareils d'éclairage nécessaires. • Calcul précis du nombre d'appareils d'éclairage nécessaires. • Calcul précis de l'intensité de l'éclairage. • Utilisation judicieuse des ressources techniques. • Utilisation appropriée de la terminologie. • Consignation soignée et sans fautes d'orthographe de l'information. • Manifestation d'autonomie dans la prise de décision relative à la spécification de l'éclairage.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Déterminer l'éclairage au plan.	<ul style="list-style-type: none">• Dessin conforme au concept d'éclairage.• Utilisation efficace des symboles.• Inscription claire des données sur les dessins.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Produire des plans d'exécution.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un concept élaboré. • À l'aide de plans et de devis d'autres corps professionnels. • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • À l'aide de logiciels de modélisation ou de dessin, d'outils informatiques, de plateformes nuagiques ou multimédias, d'outils de réalité virtuelle ou de vidéos, etc. • À l'aide de la documentation technique. • À partir des règles de l'éthique professionnelle. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur. • À l'aide des principes d'ergonomie et des normes de confort de l'utilisateur.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des dessins à produire et de l'information à communiquer. • Sélection appropriée du ou des logiciels de dessin ou de modélisation. • Choix approprié d'un gabarit. • Détermination appropriée des paramètres du gabarit. • Établissement d'une séquence d'exécution et d'un échancier appropriés. • Sélection appropriée d'outils de sauvegarde et de partage. • Détermination juste des règles de codification des fichiers. • Organisation claire de l'arborescence.
2. Effectuer les dessins.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification appropriée des données relatives à l'étape d'un projet. • Qualité de la communication graphique. • Intégration harmonieuse des critères de design et des concepts formulés. • Représentation explicite de toutes les vues nécessaires à la compréhension du concept élaboré. • Représentation soignée des particularités, des détails et des coupes. • Disposition appropriée des cotes. • Inscription claire des notes sur les dessins. • Annotations précises dans les symboles, les tableaux et les cartouches. • Respect de l'échancier relatif à l'exécution des plans.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Vérifier les dessins.	<ul style="list-style-type: none"> • Détection rapide des erreurs et des éléments essentiels manquants. • Vérification rigoureuse de l'ensemble des dessins touchés par les modifications.
4. Corriger les dessins.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de l'incidence de la correction sur l'ensemble des plans. • Correction soignée. • Harmonisation entre les travaux corrigés et ceux déjà exécutés. • Coordination cohérente de l'information contenue dans tous les documents relatifs au projet. • Vérification appropriée des références. • Validation des spécifications. • Respect relatif à l'échéancier d'exécution des plans et devis. • Manifestation d'autonomie et du sens des responsabilités.
5. Consigner l'information relative au projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Classification appropriée de l'information et des données techniques. • Description juste des méthodes de construction. • Sélection d'une information pertinente, claire et structurée. • Consignation précise de l'information.
6. Effectuer la publication et l'impression du jeu de plans.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification rigoureuse des vues et des dessins à publier et à imprimer. • Fourniture de tous les documents nécessaires. • Détermination correcte des formats d'exportation. • Sélection appropriée des options de publication des dessins. • Publication correcte de l'information. • Impression soignée du jeu de plans. • Respect de l'éthique professionnelle.
7. Effectuer des modifications aux plans.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection pertinente du type de document. • Inscription détaillée des modifications au cartouche. • Démonstration efficace des changements.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des activités relatives à la gestion de projet.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir des données concernant un projet en design d'intérieur. • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • En collaboration avec les personnes-ressources. • À l'aide de logiciels d'administration et de planification de projet, d'outils de suivi de projet et de la documentation technique. • À l'aide des politiques d'une entreprise, des conventions d'équipe, d'ententes avec la cliente ou le client, etc. • À partir des lois, règlements, normes et codes en vigueur.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer une soumission ou un contrat.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du projet. • Utilisation appropriée de la terminologie. • Détermination méthodique des activités de travail. • Détermination juste des rôles et des responsabilités des personnes-ressources. • Estimation réaliste des coûts. • Élaboration précise d'un échéancier. • Respect des règles internes de l'entreprise, s'il y a lieu. • Rédaction claire et précise d'une soumission et d'un contrat. • Respect des règles en vigueur.
2. Effectuer le suivi des travaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration soutenue avec les collègues de travail. • Respect des critères de certification. • Ajustement judicieux du projet en fonction d'un changement, s'il y a lieu. • Respect des règles en vigueur. • Classement et archivage méthodiques de l'information.
3. Effectuer le suivi administratif d'un projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi efficace du contrat. • Collecte complète des renseignements nécessaires à la facturation. • Vérification efficace du relevé détaillé des coûts de construction associés au projet. • Relevé complet des frais attribuables au projet. • Vérification complète de l'équilibre budgétaire. • Production adéquate de la facture. • Classement et archivage méthodiques des données.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Planifier un aménagement pour un établissement commercial, industriel ou public.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une commande ou d'un mandat. • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • À l'aide de documents de référence, de plans et devis, d'équipement et de matériel de dessin informatisé, d'équipement de bureau, etc. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur. • À l'aide des principes d'ergonomie et des normes de confort de l'utilisateur, s'il y a lieu.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Effectuer la cueillette et l'analyse des données relatives au projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète des données. • Esquisses précises et proportionnelles des lieux. • Prise de mesures rigoureuses et exactes des lieux. • Relevé approprié des lieux en images. • Liste complète du mobilier, des accessoires et de l'équipement à conserver. • Prise de mesures rigoureuses et exactes du mobilier à conserver. • Annotations précises sur les esquisses. • Manifestation d'esprit de synthèse. • Évaluation juste des besoins et de la situation physique des lieux. • Prise en considération du libre accès.
2. Préparer un programme technique fonctionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de l'organigramme. • Description précise des besoins en matière de services. • Précision de la superficie de tous les espaces. • Détermination juste des allocations par fonction. • Prise en considération de l'échéancier et du budget.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Organiser des espaces.	<ul style="list-style-type: none"> ● Indications précises des intentions esthétiques. ● Détermination logique des espaces et des zones de circulation. ● Prise en considération du libre accès dans la planification de l'aménagement. ● Détermination appropriée des dimensions des espaces en fonction des besoins. ● Utilisation judicieuse de l'inventaire, ainsi que du mobilier, des accessoires et de l'équipement existants. ● Modification appropriée des espaces en fonction des besoins. ● Manifestation de créativité. ● Par un dessin, concrétisation juste de l'organisation des espaces.
4. Dessiner l'aménagement intérieur prévu.	<ul style="list-style-type: none"> ● Détermination juste des dessins à produire et de l'information à communiquer. ● Qualité de la communication graphique. ● Intégration harmonieuse des critères de design et de la planification formulée sous forme d'esquisses. ● Représentation explicite de la planification. ● Présentation soignée des dessins nécessaires à la compréhension de la planification. ● Évaluation critique du résultat.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Créer un concept de design d'intérieur pour un établissement commercial, industriel ou public.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une commande ou d'un mandat. • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • À l'aide de documents de référence, de plans et devis, d'équipement et de matériel de dessin informatisé, de catalogues et d'échantillons de couleurs, de finis, de matériaux, de mobilier, d'accessoires et d'équipement. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur. • À l'aide des principes d'ergonomie et des normes de confort de l'utilisateur.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Effectuer la cueillette et l'interprétation de l'information relative au projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète des données. • Relevé complet des lieux. • Prise en considération des contraintes d'organisation de l'espace. • Analyse judicieuse des besoins de la cliente ou du client. • Prise en considération des intentions esthétiques de l'entreprise. • Prise en considération de l'échéancier.
2. Formuler un concept préliminaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du processus de design. • Utilisation efficace des techniques de créativité. • Manifestation de spontanéité et d'ouverture d'esprit. • Manifestation de réalisme dans la formulation des idées sous forme d'esquisses. • Agencement cohérent des éléments formels et fonctionnels. • Équilibre entre les exigences d'originalité et d'efficacité du concept. • Originalité de l'organisation spatiale. • Concrétisation efficace des idées par un rendu. • Conceptualisation efficace des éclairages. • Détermination appropriée des finis, des couleurs, des matériaux, du mobilier, des accessoires et de l'équipement. • Dessins précis et concis de tous les éléments du concept. • Estimation préliminaire des coûts.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Valider l'applicabilité du concept.	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquation des besoins de la cliente ou du client avec le concept élaboré. • Vérification appropriée de la disponibilité des produits ainsi que de celle des sous-traitants et sous-traitants. • Réalisme du concept dans l'exécution des travaux. • Conformité de l'aménagement aux codes, aux normes, à l'ergonomie et au libre accès. • Réalisme de l'exécution du projet au regard du budget alloué.
4. Finaliser le concept.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des dessins à produire et de l'information à communiquer. • Qualité de la communication graphique. • Intégration harmonieuse des critères de design et des concepts formulés. • Représentation explicite du concept. • Exécution soignée des dessins nécessaires à la compréhension du concept.
5. Préparer la présentation.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des moyens de présentation visuelle à utiliser. • Détermination pertinente des dessins à produire pour la compréhension du concept. • Rendus explicites, originaux et dynamiques. • Manifestation de créativité. • Argumentation bien préparée et cohérente.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Promouvoir ses services.	<ul style="list-style-type: none"> • En s'appuyant sur son expérience et sur ses réalisations personnelles. • À l'aide de documents de référence, de l'équipement et du matériel informatique, photographique et reprographique. • À partir des règles de base d'une communication efficace. • À partir des politiques de l'entreprise. • À partir des règles de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Concevoir des documents promotionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination réaliste des services professionnels à offrir. • Choix judicieux des outils promotionnels en fonction des clientèles visées. • Rédaction concise et sans fautes d'orthographe du curriculum vitæ. • Sélection judicieuse des projets à présenter dans le portfolio. • Préparation soignée du portfolio. • Descriptions rédigées dans un français correct. • Originalité de la mise en forme des documents. • Prise en considération des éléments de mise en marché du design.
2. Rechercher des clientes et des clients.	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche efficace de contrats. • Utilisation efficace des technologies de l'information et des communications. • Exploitation des réseaux de ressources et de relations professionnelles. • Comportements bien adaptés aux personnes et aux situations. • Manifestation d'une attitude professionnelle dans un contexte de stress. • Respect des règles de l'éthique professionnelle. • Prise en considération des objectifs de l'entreprise.
3. Participer à des activités de relations publiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de divers projets par l'intermédiaire des médias ou à l'intérieur de l'entreprise. • Prise en considération des retombées positives de la participation à des concours de design. • Manifestation d'ouverture et de curiosité à l'égard des salons promotionnels.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Concevoir un projet de design d'intérieur.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une commande ou d'un mandat. • En tenant compte du mode de travail individuel ou en équipe. • À l'aide de logiciels de modélisation ou de dessin, d'outils informatiques, de plateformes nuagiques ou multimédias, d'outils de réalité virtuelle ou de vidéos, etc. • À partir des règles de l'éthique professionnelle. • À partir des lois, normes, codes et règlements en vigueur. • À l'aide des principes d'ergonomie et des normes de confort de l'utilisateur, s'il y a lieu.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Définir et analyser l'ensemble des particularités et des besoins relatifs au projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète des données. • Appréciation correcte des besoins de la cliente ou du client. • Relevé complet des lieux. • Relevé détaillé des éléments à conserver et à réutiliser. • Évaluation juste des besoins et de l'état des lieux. • Manifestation du sens des responsabilités et de l'autonomie.
2. Organiser des espaces.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée du programme fonctionnel et technique, s'il y a lieu. • Détermination des intentions esthétiques, des habitudes de vie et de tous les besoins. • Détermination logique des espaces et des aires de circulation. • Estimation appropriée des dimensions des espaces en fonction des besoins. • Utilisation judicieuse de l'inventaire des éléments existants. • Intégration harmonieuse des nouveaux éléments. • Modification appropriée des espaces en fonction des besoins. • Par un dessin, concrétisation juste de l'organisation des espaces.

<p>3. Élaborer un concept.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Prise en considération des critères de design.• Utilisation efficace des outils de recherche.• Originalité de l'organisation spatiale.• Conceptualisation originale relativement aux éléments sur mesure.• Conceptualisation efficace des éclairages.• Détermination appropriée des finis, des couleurs, des matériaux, du mobilier, des accessoires et de l'équipement.• Appréciation correcte de la cohérence, de l'efficacité et de la pertinence du concept.• Mise en forme explicite et soignée du concept.• Prise en considération du budget, s'il y a lieu.
<p>4. Présenter le concept.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Sélection pertinente de l'information.• Mise en forme originale des dessins de présentation.• Montage structuré des échantillons.• Argumentation claire et efficace.• Propositions de solutions de rechange susceptibles de satisfaire aux attentes.• Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration.• Manifestation d'assurance et de confiance en soi.• Présentation générale soignée.
<p>5. Préparer les plans d'exécution.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ajustement du concept en fonction des échanges d'idées consécutifs à la présentation.• Détermination juste des dessins à produire et de l'information à communiquer.• Intégration harmonieuse des critères de design et de la planification.• Représentation explicite du concept.• Présentation soignée des dessins.• Spécifications claires des couleurs, des finis, des matériaux, du mobilier, des accessoires et de l'équipement.
<p>6. Planifier l'échéancier des travaux.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Réalisme de la planification des travaux.• Vérification appropriée de la disponibilité des produits ainsi que de celle des sous-traitants.• Consignation structurée des données sous une forme appropriée.
<p>7. Présenter le projet à la cliente ou au client.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Vérification rigoureuse des plans et devis à transmettre.• Impression soignée des plans et devis.• Présentation efficace de tous les documents nécessaires.• Transmission correcte de l'information.• Respect de l'éthique professionnelle.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ⅓

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Développement approprié des idées. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des critères de comparaison. Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Emploi d'arguments appropriés. Justification du point de vue critique. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 $\frac{2}{3}$

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="824 233 1435 264">• Utilisation appropriée de stratégies de révision.<li data-bbox="824 264 1435 289">• Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature Périodes d'enseignement : 60 Unités : 2 Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Philosophie

Code : 4PH1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinentes. Prononciation, intonation et débit acceptables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. Emploi généralement correct de verbes au passé. Prononciation, intonation et débit convenables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
3. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.

- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi judicieux du vocabulaire.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Analyser des textes complexes.

- Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.
- Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite.
- Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.

3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.

- Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.

- Respect du sens.
- Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.
- Emploi d'une terminologie équivalente.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage
Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. • Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels. • Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer. • Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques. • Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
Pondération : 1-1-1
Unité : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.• À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	<ul style="list-style-type: none">• Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.• Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none">• Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none">• Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.• Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360.</p> <p>Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3. Établir des conclusions.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	<ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.• Application appropriée des règles grammaticales de base.• Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.• Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes.</p> <p>Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.• Application appropriée des règles grammaticales.• Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.• Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

Langue moderne

Code : 0067

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2. Utiliser le médium.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.</p> <p>Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de diverses problématiques contemporaines. • Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. • Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. • Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire des enjeux liés à la problématique. • Description précise des principaux apports des disciplines. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche.
2. Analyser le problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
3. Proposer des solutions.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études techniques

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Harmonisation

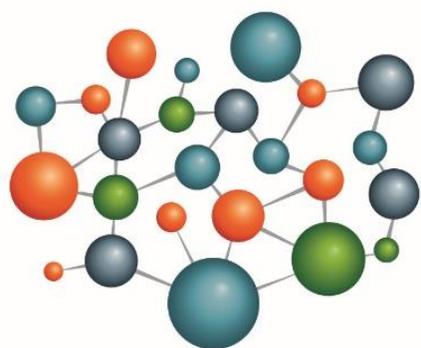
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle fait en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien déterminées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

L'harmonisation des programmes d'études permet, notamment, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation menés pour le programme *Techniques de design d'intérieur* ont permis de déterminer des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les renseignements relatifs aux travaux effectués et à leurs résultats sont présentés dans le document *Tableaux d'harmonisation, Techniques de design d'intérieur*.



education.gouv.qc.ca

*Éducation
et Enseignement
supérieur*

Québec 